

Délibération n°13/03/2023-9

du lundi 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à 14 heures 45, le conseil d'administration, dûment convoqué le 2 mars 2023, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dominique AUGÉY, Kayané BIANCO, Odile BONTHOUX, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Frédérique DUMICHEL, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Carlos CASTELEIRA, David POUILLARD, Elza ESPENEL, Elie MANAUTHON
- Procurations : Brigitte DEVESA (Arlette OLLIVIER), Jean-Christophe GRUVEL (Frédérique DUMICHEL), Stéphane PAOLI (David POUILLARD), Pierre VASARELY (Dominique AUGÉY), Antoine BOLLASINA (Carlos CASTELEIRA)
- Absents excusés : Bruno CASSETTE, Sophie JOISSAINS, Marc FERAUD, Jean-Louis CANAL, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Compte administratif 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-12

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu la délibération n°14/12/2021-197 du 14 décembre 2021 adoptant le budget primitif 2022

Vu la délibération n°08/06/2022 du 8 juin 2022 adoptant le budget supplémentaire 2022

Vu la délibération n°17/11/2022-59 du 17 novembre 2022 adoptant la décision modificative n°1 de l'exercice 2022

L'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.



Les réalisations 2022 sont présentées au compte administratif comme suit (les montants réalisés sont ici présentés sans les résultats de l'exercice précédent, puisqu'ils sont repris dans les résultats antérieurs) :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réalisées	3 169 144,05€	85 114,28€	3 254 258,33€
Recettes réalisées	3 326 566,59€	86 255,83€	3 412 822,42€
Résultats de l'exercice 2022	157 422,54€	1 141,55€	158 564,09€
Résultats antérieurs	62 382,91€	37 278,45€	99 661,36€
Résultats de clôture	219 805,45€	38 420,00€	258 225,45€

Une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement a permis de générer, en 2022, un excédent en section de fonctionnement et en section d'investissement pour un montant cumulé de plus de 158 000€.

Détail par chapitre de la section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT		BUDGET 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	924 019,25 €	830 584,68 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 214 924,00 €	2 177 767,40 €
023	Virement à la section d'investissement	25 815,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 140,83 €	79 739,83 €
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00 €	17 455,46 €
67	Charges exceptionnelles	122 533,61 €	63 596,68 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	180,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 386 217,69 €	3 169 144,05 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	62 382,91 €	62 382,91 €
013	Atténuations de charges	61 240,00 €	61 278,24 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 272,78 €	18 272,78 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	165 001,00 €	167 959,47 €
73	Impôts et taxes	1 456,00 €	1 456,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 036 071,00 €	3 033 520,46 €
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00 €	8 117,13 €
77	Produits exceptionnels	33 378,00 €	35 962,51 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 386 217,69 €	3 388 949,50 €

Les charges à caractère général (chapitre 011), qui regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement du bâtiment, des services administratifs et techniques et des ateliers pédagogiques, sont en hausse de plus de 140 430€ (+ 20%) par rapport à 2021.

En effet, en 2021, l'école a encore été impactée par la crise sanitaire avec le confinement de 4 semaines au printemps. L'exercice budgétaire 2022 atteint un niveau de dépenses caractéristique d'une activité normale, mais il est également impacté par la situation économique et l'inflation (ex : doublement du prix du papier).

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent la principale dépense de fonctionnement de l'école avec 2,17 millions d'euros, soit moins 67,75 K€ par rapport à 2021. La part de la masse salariale sur les dépenses réelles de fonctionnement est donc en baisse par rapport à 2021 (73% contre 74%), tandis que celle des charges à caractère général est en hausse (de 23 % à 27%).

La diminution des dépenses de personnel, malgré l'augmentation du point d'indice, s'explique globalement par une baisse du coût de la rémunération du poste de directeur (-21K€), des emplois restés vacants une partie de l'année (DAG, chargée de communication ...) et par des postes n'ayant pas été occupés à 100% (disponibilités, temps partiels, mutation du responsable informatique...).

Quant aux recettes, elles sont en hausse (+ 174K€ par rapport à 2021), pour un résultat affecté équivalent (62K€ en 2022 contre 60K€ en 2021). Les produits des services (84K€ pour l'enseignement supérieur et 71K€ pour les ateliers amateurs) sont en augmentation, mais les chiffres 2021 sont faussés par une erreur matérielle sur la régie. Des recettes de 2021 n'ont été comptabilisées qu'en 2022, en recettes exceptionnelles (chapitre 77) pour 21K€ (délibération n°17/11/2022-58 du 17 novembre 2022), ainsi que des remboursements de charges de personnel pour 11K€.

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) sont également en augmentation (+ 59K€). Il s'agit de :

- l'augmentation de 5 000€ de la contribution de l'Etat (de 175K€ à 180K€)
- de la subvention au titre du programme Culture Pro (+ 5 000€)
- de la subvention de la ville d'Aix pour la Biennale (13 150€)
- de la subvention du British Council pour le projet de recherche Acoustic Commons (35 963€)
- de la subvention I-Portunus pour le projet Miramar (3 366€)

En écritures d'ordre, les recettes liées aux reprises sur subvention (opérations d'ordre entre sections) augmentent de plus de 10K€.

La section de fonctionnement fait apparaître en fin d'exercice un résultat excédentaire de 157 422,54€ et un résultat de clôture de 219 805,45€.





Détail par chapitre de la section d'investissement

INVESTISSEMENT		BUDGET 2022	CA 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 272,78 €	18 272,78 €
20	Immobilisations incorporelles	35 962,80 €	10 300,00 €
21	Immobilisations corporelles	98 798,70 €	54 585,50 €
23	Immobilisations en cours	1 956,00 €	1 956,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		154 990,28 €	85 114,28 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 278,45 €	37 278,45 €
021	Virement de la section de fonctionnement	25 815,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 140,83 €	79 739,83 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	12 756,00 €	6 516,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		154 990,28 €	123 534,28 €

Les amortissements des subventions d'équipement (chapitre 040) représentent plus de 18 000€, viennent ensuite les immobilisations corporelles (chapitre 21) qui s'élèvent à plus de 54K€ (82% des dépenses réelles).

Les dépenses d'investissement ont été principalement constituées :

- du budget annuel de 42K€ destiné à l'équipement des ateliers pédagogiques
- de matériel et développements pour le laboratoire de recherche Locus Sonus Locus Vitae et Acoustic Commons (6 290€), financés par des virements de la section de fonctionnement à la section d'investissement sur crédits fléchés
- de matériel informatique (3 256€)
- de matériels pour la régie (4 323€)
- de la restauration de 2 toiles de jacques Boullier, dit Vasselin, ancien directeur de l'école

Il est à noter que les marges de manœuvres de l'école en investissement sont très faibles, les recettes d'investissement étant uniquement constituées de l'autofinancement (amortissements des immobilisations et affectation du résultat).

Le solde de la subvention d'investissement de 16 500€ de 2021, accordée à l'école par le Ministère de la Culture dans le cadre du Plan de relance de l'Etat au titre de son projet de développement numérique, a été comptabilisé sur 2022 pour un montant de 6 500€.

La section d'investissement fait apparaître en fin d'exercice un résultat de 1 141,55€ et un résultat de clôture de 38 420€ qui couvre intégralement le besoin de financement pour 2023 correspondant aux restes à réaliser.





Globalement, le résultat de l'exercice 2022 (158 564,09€) et le résultat de clôture (258 225,45€) sont excédentaires.

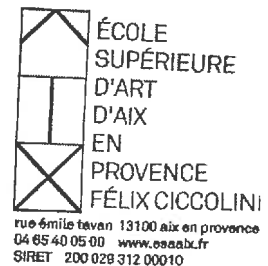
En tant qu'ordonnateur de l'établissement, madame Barbara SATRE, directrice, a quitté la séance afin que le conseil d'administration puisse procéder au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif, tel que présenté et annexé au présent rapport, pour l'exercice 2022

Fait à Aix en Provence, le 13 mars 2023.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY



Certifiée exécutoire par la Présidente

Compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le :

et de la publication le :

23 MARS 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etablissement public local culturel - EPCC - ECOLE SUPERIEURE D
ART (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002931200010

**POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	34
C - Autres éléments d'informations	35
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART	CA 2022
-------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	5,32 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	91,69 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 169 144,05	G	3 326 566,59
	Section d'investissement	B	85 114,28	H	86 255,83
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	62 382,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	37 278,45 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 254 258,33	= G+H+I+J	3 512 483,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	41 195,61	L	6 240,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	41 195,61	= K+L	6 240,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 169 144,05	= G+I+K	3 388 949,50
	Section d'investissement	= B+D+F	126 309,89	= H+J+L	129 774,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 295 453,94	= G+H+I+J+K+L	3 518 723,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	41 195,61	L	6 240,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		6 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		20 300,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 895,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	924 019,25	766 983,06	63 601,62	0,00	93 434,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 214 924,00	2 082 468,22	95 299,18	0,00	37 156,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00	15 930,98	1 524,48	0,00	2 149,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 158 548,25	2 865 382,26	160 425,28	0,00	132 740,71
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	122 533,61	63 596,68	0,00	0,00	58 936,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	180,00	0,00			180,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 281 261,86	2 928 978,94	160 425,28	0,00	191 857,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	25 815,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	79 140,83	79 739,83			-599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		104 955,83	79 739,83			25 216,00
TOTAL		3 386 217,69	3 008 718,77	160 425,28	0,00	217 073,64
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	61 240,00	61 278,24	0,00	0,00	-38,24
70	Produits services, domaine et ventes div	165 001,00	167 959,47	0,00	0,00	-2 958,47
73	Impôts et taxes	1 456,00	1 456,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 036 071,00	2 995 224,00	38 296,46	0,00	2 550,54
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00	8 117,13	0,00	0,00	298,87
Total des recettes de gestion courante		3 272 184,00	3 234 034,84	38 296,46	0,00	-147,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	33 378,00	35 962,51	0,00	0,00	-2 584,51
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 305 562,00	3 269 997,35	38 296,46	0,00	-2 731,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 272,78	18 272,78			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 272,78	18 272,78			0,00
TOTAL		3 323 834,78	3 288 270,13	38 296,46	0,00	-2 731,81
Pour information		(3) 62 382,91				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 798,70	54 585,50	20 895,61	23 317,59
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 272,78	18 272,78		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 272,78	18 272,78		0,00
	TOTAL	154 990,28	85 114,28	41 195,61	28 680,39
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	25 815,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	79 140,83	79 739,83		-599,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	104 955,83	79 739,83		25 216,00
	TOTAL	117 711,83	86 255,83	6 240,00	25 216,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 37 278,45			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	830 584,68		830 584,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 177 767,40		2 177 767,40
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 455,46		17 455,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	63 596,68	599,00	64 195,68
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	79 140,83	79 140,83
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 089 404,22	79 739,83	3 169 144,05
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 272,78	18 272,78
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 300,00	0,00	10 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	54 585,50	0,00	54 585,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 956,00	0,00	1 956,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	66 841,50	18 272,78	85 114,28
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	61 278,24		61 278,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	167 959,47		167 959,47
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 456,00		1 456,00
74	Dotations et participations	3 033 520,46		3 033 520,46
75	Autres produits de gestion courante	8 117,13	0,00	8 117,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 962,51	18 272,78	54 235,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 308 293,81	18 272,78	3 326 566,59
Pour information				62 382,91
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				62 382,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	6 516,00	0,00	6 516,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2,00	2,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	597,00	597,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		79 140,83	79 140,83
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 516,00	79 739,83	86 255,83
Pour information				37 278,45
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				37 278,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	924 019,25	766 983,06	63 601,62	0,00	93 434,57
60611	Eau et assainissement	5 100,00	4 792,48	1 447,94	0,00	-1 140,42
60612	Energie - Electricité	29 100,00	19 479,57	1 294,34	0,00	8 326,09
60613	Chauffage urbain	80 445,70	62 200,97	9 587,27	0,00	8 657,46
60621	Combustibles	101,00	100,85	0,00	0,00	0,15
60623	Alimentation	2 343,00	1 881,01	398,00	0,00	63,99
60624	Produits de traitement	276,00	273,88	0,00	0,00	2,12
60628	Autres fournitures non stockées	191,00	190,96	0,00	0,00	0,04
60631	Fournitures d'entretien	260,00	109,60	0,00	0,00	150,40
60632	Fournitures de petit équipement	56 018,55	32 492,30	6 047,02	0,00	17 479,23
60636	Vêtements de travail	1 987,00	1 401,56	0,00	0,00	585,44
6064	Fournitures administratives	1 922,00	1 884,97	0,00	0,00	37,03
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 790,00	7 400,82	2 501,10	0,00	888,08
611	Contrats de prestations de services	1 962,00	1 734,00	0,00	0,00	228,00
6132	Locations immobilières	370 165,00	369 563,30	721,74	0,00	-120,04
6135	Locations mobilières	2 299,00	2 025,90	0,00	0,00	273,10
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	6 398,66	0,00	0,00	3 601,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 945,00	3 621,15	331,33	0,00	2 992,52
6156	Maintenance	55 482,00	51 623,65	3 373,32	0,00	485,03
6161	Multirisques	4 641,00	4 640,27	0,00	0,00	0,73
6168	Autres primes d'assurance	3 451,00	3 450,45	0,00	0,00	0,55
617	Etudes et recherches	2 712,00	2 712,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	631,00	580,96	0,00	0,00	50,04
6184	Versements à des organismes de formation	1 374,00	14,00	1 360,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	79 145,00	58 889,04	15 377,58	0,00	4 878,38
6226	Honoraires	51 207,00	34 350,84	9 682,00	0,00	7 174,16
6228	Divers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
6233	Foires et expositions	5 785,00	3 204,90	2 400,00	0,00	180,10
6236	Catalogues et imprimés	6 148,00	0,00	0,00	0,00	6 148,00
6237	Publications	5 056,00	527,76	2 748,48	0,00	1 779,76
6238	Divers	4 160,00	607,08	948,00	0,00	2 604,92
6241	Transports de biens	1 183,00	791,35	190,52	0,00	201,13
6247	Transports collectifs	2 500,00	145,60	0,00	0,00	2 354,40
6251	Voyages et déplacements	27 898,00	16 780,13	306,00	0,00	10 811,87
6256	Missions	2 878,00	2 047,22	364,68	0,00	466,10
6257	Réceptions	19 902,00	13 582,35	309,30	0,00	6 010,35
6261	Frais d'affranchissement	840,00	830,47	3,70	0,00	5,83
6262	Frais de télécommunications	13 506,00	11 721,84	564,00	0,00	1 220,16
627	Services bancaires et assimilés	175,00	131,96	0,00	0,00	43,04
6281	Concours divers (cotisations)	2 303,00	1 700,00	90,00	0,00	513,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	283,00	259,20	0,00	0,00	23,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 435,00	41 669,19	3 555,30	0,00	210,51
6288	Autres services extérieurs	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
63513	Autres impôts locaux	55,00	73,15	0,00	0,00	-18,15
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	359,00	397,67	0,00	0,00	-38,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 214 924,00	2 082 468,22	95 299,18	0,00	37 156,60
6218	Autre personnel extérieur	54 180,00	-40 415,00	94 595,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	25 071,00	25 354,38	0,00	0,00	-283,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 268,00	6 338,48	0,00	0,00	-70,48
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 464,00	31 058,70	0,00	0,00	405,30
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 809,00	3 803,02	0,00	0,00	4 005,98
6411	Personnel titulaire	1 112 949,00	1 088 368,69	0,00	0,00	24 580,31
6413	Personnel non titulaire	358 906,00	358 462,56	0,00	0,00	443,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 016,00	238 974,46	0,00	0,00	-8 958,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	320 513,00	311 421,74	0,00	0,00	9 091,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 085,00	6 084,94	0,00	0,00	0,06
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 213,00	3 213,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 373,00	1 926,66	4,18	0,00	-557,84
64731	Allocations chômage versées directement	9 688,00	8 388,85	0,00	0,00	1 299,15
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 028,00	10 812,02	0,00	0,00	215,98
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 473,00	3 270,00	0,00	0,00	1 203,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 004,00	18 520,72	700,00	0,00	2 783,28
6488	Autres charges	9 884,00	6 885,00	0,00	0,00	2 999,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 605,00	15 930,98	1 524,48	0,00	2 149,54

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	16 803,00	13 702,09	1 524,48	0,00	1 576,43
6518	Autres	2 797,00	2 227,09	0,00	0,00	569,91
65888	Autres	5,00	1,80	0,00	0,00	3,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 158 548,25	2 865 382,26	160 425,28	0,00	132 740,71
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	122 533,61	63 596,68	0,00	0,00	58 936,93
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	40,04	0,00	0,00	-40,04
6714	Bourses et prix	113 582,61	54 989,00	0,00	0,00	58 593,61
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 151,00	6 767,64	0,00	0,00	383,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 281 261,86	2 928 978,94	160 425,28	0,00	191 857,64
023	Virement à la section d'investissement	25 815,00	0,00			25 815,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	79 140,83	79 739,83			-599,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	597,00			-597,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2,00			-2,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	79 140,83	79 140,83			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		104 955,83	79 739,83			25 216,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		104 955,83	79 739,83			25 216,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 386 217,69	3 008 718,77	160 425,28	0,00	217 073,64
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	61 240,00	61 278,24	0,00	0,00	-38,24
6419	Remboursements rémunérations personnel	58 740,00	58 778,24	0,00	0,00	-38,24
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	165 001,00	167 959,47	0,00	0,00	-2 958,47
7067	Redev. services périscolaires et enseign	151 442,00	156 052,80	0,00	0,00	-4 610,80
70688	Autres prestations de services	3 471,00	2 946,99	0,00	0,00	524,01
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 088,00	8 959,68	0,00	0,00	1 128,32
73	Impôts et taxes	1 456,00	1 456,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	1 456,00	1 456,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 036 071,00	2 995 224,00	38 296,46	0,00	2 550,54
74718	Autres participations Etat	248 590,00	243 200,00	764,00	0,00	4 626,00
74741	Participat° Communes du GFP	2 713 150,00	2 713 150,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	28 248,00	28 248,00	4 329,40	0,00	-4 329,40
7488	Autres attributions et participations	46 083,00	10 626,00	33 203,06	0,00	2 253,94
75	Autres produits de gestion courante	8 416,00	8 117,13	0,00	0,00	298,87
752	Revenus des immeubles	1 100,00	810,00	0,00	0,00	290,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 316,00	7 307,13	0,00	0,00	8,87
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 272 184,00	3 234 034,84	38 296,46	0,00	-147,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	33 378,00	35 962,51	0,00	0,00	-2 584,51
7718	Autres produits except. opérat° gestion	32 692,00	35 277,38	0,00	0,00	-2 585,38
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	87,00	86,13	0,00	0,00	0,87
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	599,00	0,00	0,00	-599,00
7788	Produits exceptionnels divers	599,00	0,00	0,00	0,00	599,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 305 562,00	3 269 997,35	38 296,46	0,00	-2 731,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	18 272,78	18 272,78			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	18 272,78	18 272,78			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 272,78	18 272,78			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 323 834,78	3 288 270,13	38 296,46	0,00	-2 731,81
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		62 382,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
2051	Concessions, droits similaires	35 962,80	10 300,00	20 300,00	5 362,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	98 798,70	54 585,50	20 895,61	23 317,59
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	4 500,00	885,49	0,00	3 614,51
2158	Autres installat°, matériel et outillage	13 358,37	9 139,15	3 718,99	500,23
2183	Matériel de bureau et informatique	36 277,59	18 314,26	6 324,09	11 639,24
2184	Mobilier	1 712,74	312,70	175,56	1 224,48
2188	Autres immobilisations corporelles	42 950,00	25 933,90	10 676,97	6 339,13
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	1 956,00	1 956,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		136 717,50	66 841,50	41 195,61	28 680,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 272,78	18 272,78		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	18 272,78	18 272,78		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	5 378,70		-5 378,70
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	5 096,65	12 894,08		-7 797,43
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	4 162,27	0,00		4 162,27
13918	Autres subventions d'équipement	9 013,86	0,00		9 013,86
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		18 272,78	18 272,78		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		154 990,28	85 114,28	41 195,61	28 680,39
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 756,00	6 516,00	6 240,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	25 815,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	79 140,83	79 739,83		-599,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2,00		-2,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	597,00		-597,00
28031	Frais d'études	0,00	5 083,66		-5 083,66
28051	Concessions et droits similaires	13 506,16	13 506,16		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 083,66	0,00		5 083,66
28135	Installations générales, agencements, ..	1 599,32	1 599,32		0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	278,41	278,41		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 737,79	11 119,39		-381,60
28181	Installations générales, aménagt divers	939,26	939,26		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 034,54	21 652,94		381,60
28184	Mobilier	3 983,03	3 983,03		0,00
28188	Autres immo. corporelles	20 978,66	20 978,66		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		104 955,83	79 739,83		25 216,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		104 955,83	79 739,83		25 216,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		117 711,83	86 255,83	6 240,00	25 216,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		37 278,45			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00									
1641 Emprunts en euros (total)			0,00									
1643 Emprunts en devises (total)			0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)			0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)			0,00									
1681 Autres emprunts (total)			0,00									

EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - CA - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 ; Ecart indice zone euro / 4 ; Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 ; écarts d'indices hors zone euro / 6 ; autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			18-10-2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareils de chauffage, ascenseur	7	18/10/2013
L	Camions	7	18/10/2013
L	Droits, brevets, licences, marques	5	18/10/2013
L	Équipement de cuisine	10	18/10/2013
L	Etudes non suivies de travaux	5	18/10/2013
L	Installation de signalisation	15	18/10/2013
L	Livres constituant le fonds initial de l'école	10	18/10/2013
L	Logiciels	2	18/10/2013
L	Matériel audio	8	18/10/2013
L	Matériel classique	6	18/10/2013
L	Matériel de bureau	6	18/10/2013
L	Matériel de téléphonie	5	18/10/2013
L	Matériel divers	5	18/10/2013
L	Matériel informatique	3	18/10/2013
L	Mobilier	10	18/10/2013
L	Subventions d'équipement versées ? Biens mobilier, matériel et é	5	18/10/2013
L	Voitures	5	18/10/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 272,78	18 272,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 272,78	18 272,78
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	18 272,78	18 272,78
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 272,78	41 195,61	0,00	59 468,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		104 955,83	79 140,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		104 955,83	79 140,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	5 083,66
28051	Concessions et droits similaires	13 506,16	13 506,16
28088	Autres immobilisations incorporelles	5 083,66	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 599,32	1 599,32
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	278,41	278,41
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 737,79	11 119,39
28181	Installations générales, aménagt divers	939,26	939,26
28183	Matériel de bureau et informatique	22 034,54	21 652,94
28184	Mobilier	3 983,03	3 983,03
28188	Autres immo. corporelles	20 978,66	20 978,66
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	25 815,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	79 140,83	6 240,00	37 278,45	0,00	122 659,28

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 59 468,39
Ressources propres disponibles	IV 122 659,28
Solde	V = IV – II (3) 63 190,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2022	1 TV LG led + support mural pour écran plat	1 283,32	0,00	8
10/01/2022	1 TV LG led + 1 support mural pour écran plat	916,66	0,00	8
02/02/2022	Outil multi DTM51Z- Pack 2 outil DLX212MJ1- Perceuse viss DDF484Z - Ponceuse D	875,26	0,00	6
07/02/2022	Matériel pour fabrication CNC	1 316,57	0,00	5
08/03/2022	Soundmap + site internet (web design+ développement multimédia)	3 300,00	0,00	5
14/03/2022	Divers matériel - souris, disques dur et clés USB	466,86	0,00	1
17/03/2022	3 TV LED Samsung 65TU7025 thèse Postal	1 791,00	0,00	8
04/04/2022	Electricité - création prise extérieure et modification prises existantes	885,49	0,00	15
27/04/2022	Site internet développement nouveaux outils	400,00	0,00	2
27/04/2022	Site internet développement nouveaux outils	5 400,00	0,00	2
31/05/2022	4 starter kit Raspberry Pi4	358,80	0,00	1
21/06/2022	Imprimante Raise 3D Pro 3	5 556,32	0,00	3
23/06/2022	Kit fraiseuse	115,00	0,00	6
23/06/2022	Kit fraiseuse	450,95	0,00	6
23/06/2022	Kit fraiseuse	298,00	0,00	6
24/06/2022	Kit fraiseuse	35,99	0,00	6
29/06/2022	Pistolet peinture	156,90	0,00	1
29/06/2022	Scie à ruban	236,95	0,00	1
29/06/2022	2 enclumes 30kg	357,96	0,00	1
29/06/2022	4 étagères à outils	127,96	0,00	1
29/06/2022	Perceuse-visseuse sans fil Metabo	254,72	0,00	1
30/06/2022	2 meuleuses angulaires Bosch Professionnal GWS 1400	177,98	0,00	1
01/07/2022	Perceuse visseuse Makita	323,12	0,00	1
19/07/2022	2 postes à souder TIG 200 + MIG 201	1 198,80	0,00	6
21/07/2022	Matériel pour fabrication CNC	419,46	0,00	5
08/09/2022	2 appareils photo Nikon Z5 + kit led + pied + objectif	4 406,99	0,00	8
09/09/2022	8 hauts parleurs Genelec 8010 AP + 8 pieds	2 497,94	0,00	8
19/09/2022	Portable ASUS ProArt Studiobook Pro 16 OLED H7600ZW	3 521,48	0,00	3
19/09/2022	Enceintes/supports/câbles	229,00	0,00	8
19/09/2022	Enceintes/supports/câbles	720,10	0,00	8
22/09/2022	Ecran Iiyama LED 27"	372,00	0,00	1
26/09/2022	2 TV HKC 32"	135,50	0,00	1
26/09/2022	4 TV HKC 24"	259,00	0,00	1
26/09/2022	4 TV HKC 24"	259,00	0,00	1
26/09/2022	2 TV HKC 32"	135,50	0,00	1
26/09/2022	4 vidéo projecteurs gd angle ACER	2 102,48	0,00	8
26/09/2022	3 TV HKC 43"	658,50	0,00	8
29/09/2022	6 lecteur DVD Philips	234,00	0,00	1
04/10/2022	Massicot Ideal 6660	7 800,00	0,00	6
04/10/2022	TV Led Samsung 108cm	449,99	0,00	1
12/10/2022	TV LCD 44" Samsung + support TV	549,98	0,00	8
27/10/2022	PC portable Lenovo Thinkbook 15,6" + Station d'accueil + garantie 3 ans (Marx)	897,65	0,00	3
01/11/2022	Visiophone Welcomeeye Connect 2	445,00	0,00	1
08/11/2022	PC portable Lenovo Thinkbook 15,6" + station d'accueil + extension garantie (Co	897,65	0,00	3
16/11/2022	2 perceuses/visseuse/2 perceuses visseuses/compresseur/affuteuse/ponceuse	1 944,20	0,00	5
27/11/2022	Acoustic Commons développement automation géolocalisation	1 200,00	0,00	2
01/12/2022	Echafaudage Cross 180 7,85m	3 346,80	0,00	6
05/12/2022	4 caméscopes XA60	9 453,58	0,00	15
07/12/2022	Macbook Pro 13" + Hub USB	2 166,00	0,00	2
18/12/2022	2 stores vénitiens (Accueil) + quincaillerie	77,90	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		71 464,31	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
30/06/2022	3 TV LED Samsung 65TU7025 thèse Postel	1 791,00	8	0,00	597,00	599,00	2,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		1 791,00					2,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : FNADT 2022			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total recettes			0,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
21	2188	Autres immobilisations corporelles	7 800,00
Total dépenses			7 800,00
Reste à employer au 31/12/N :			-7 800,00

Libellé de la recette : Aide FIPHP			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
74	7488	Autres attributions et participations	700,00
Total recettes			700,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total dépenses			0,00
Reste à employer au 31/12/N :			700,00

Libellé de la recette : Subvention Eté culturel DRAC			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
74	74718	Autres	6 000,00
Total recettes			6 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
67	6714	Bourses et prix	6 000,00
Total dépenses			6 000,00
Reste à employer au 31/12/N :			0,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00
TOTAL Recettes	6 700,00	Total Dépenses	13 800,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			-7 100,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint Administratif Principal 2 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché relations internationales & recherche	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur chargé de communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique ppal 1 classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		21,00	1,10	22,10	21,10	9,00	30,10
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine assistant documentaliste	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist. Enseig. Art. Ppl 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Assist. Enseig. Art. Ppl 2ème classe	B	0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60
Assistant Enseignement Artistique Ppl 2è cl cours pub BD TNC 30%	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Ets Enseignement Artistique 1ère CL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Prof. Ens. Artistique CN	A	8,00	0,50	8,50	7,50	1,00	8,50
Prof. Ens. Artistique Hors Classe	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Professeur d'Enseignement Artistique CLN TNC 25 % français	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique CLN philo TC	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl norm hypermédia TC	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale anglais TC	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale numériq TC	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale volume TC	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,00	1,10	35,10	31,10	11,00	42,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjoint du patrimoine assistant documentaliste	C	CULT	371/353	0,00	A L332-8	CDD	
Assistant Enseignement Artistique Ppl 2è cl cours pub BD TNC 30%	B	CULT	458/401	0,00	A	CDI	
Attaché relations internationales & recherche	A	ADM	525/450	0,00	A L332-8	CDD	
Directeur Eis Enseignement Artistique 1ère CL	A	CULT	929/755	0,00	A Mandat	CDD	
Professeur d'Enseignement Artistique CLN TNC 25 % français	A	CULT	519/446	0,00	A L332-8	CDI	
Professeur d'Enseignement Artistique CLN philo TC	A	CULT	558/473	0,00	A L332-8	CDD	
Professeur d'Enseignement Artistique cl norm hypermédia TC	A	CULT	558/473	0,00	A	CDI	
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale anglais TC	A	CULT	483/418	0,00	A	CDI	
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale numériq TC	A	CULT	488/422	0,00	A L332-8	CDD	
Professeur d'Enseignement Artistique cl normale volume TC	A	CULT	488/422	0,00	A L332-8	CDD	
Rédacteur chargé de communication	B	ADM	638/534	0,00	A L332-8	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Assistant Enseignement Artistique cours publics art th TNC 10%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics dessin e TNC 30%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics mod viv TNC 15%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics mod viv TNC 20%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics peint e TNC 10%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics peinture TNC 20%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
Assistant Enseignement Artistique cours publics dessin TNC 45%	B	CULT	452/396	0,00	A L332	A	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.

EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - EPCC - ECOLE SUPERIEURE D ART - CA - 2022

CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 34 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

3-6 : article 37 recrutements sur emplois fonctionnels

110 : articles 110, collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 21
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2023

Présenté par (1) Le Président.
 A Aix-En-Provence, le 13/03/2023
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Aix-En-Provence, le 13/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

AUGEY Dominique, représentante ville Aix-en-Pce - Présidente	
BIANCO Kayané, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
BOLLASINA Antoine, représentant des enseignants	
BONTHOUX Odile, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
CANAL Jean-Louis, représentant de la métropole Aix-Marseille Pce	
CASSETTE Bruno, Sous-Préfet des BDR	
CASTELEIRA Carlos, représentant des enseignants	
DEVESA Brigitte, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
DI CARO Sylvaine, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
DUMICHEL Frédérique, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
ESPENEL Elza, rep. du personnel administratif&technique	
FERAUD Marc, représentant de la ville d'Aix-en-Provence	
GRUVEL Jean-Christophe, représentant de la ville d'Aix-en-Pce	
JOISSAINS Sophie, Maire d'Aix-en-Provence	
LEJULT François, représentant des enseignants	
MANAUTION Elie, représentant des étudiants	
OLLIVIER Arlette, représentante de la ville d'Aix-en-Provence	
PAOLI Stéphane, représentant de la métropole Aix-Marseille Pce	
SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, rep. métropole Aix-Marseille Pce	
VASARELY Pierre, personnalité qualifiée désignée par l'Etat	
VINCENTI Fabienne, représentant de la ville d'Aix-en-Provence	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Aix-en-Provence, le 13/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

